

**LA FEMME MAROCAINE  
IMMIGREE DANS  
L'ESPACE ECONOMIQUE  
DES PAYS D'ACCUEIL**

*"Un voyage s'inscrit simultanément  
dans l'espace, dans le temps et dans la  
hiérarchie sociale"*

Claude LEVI-STRAUSS :  
Tristes Tropiques, Paris 1955

**Introduction**

Le XXIème siècle serait probablement celui de l'eau et de l'immigration. La question migratoire constitue désormais un enjeu essentiel dans les relations internationales. Dans ces flux migratoires, les femmes, 95 millions environ représentent près de la moitié de la population migrante (48,6%)<sup>(1)</sup>. Cette importance de la migration féminine présente un intérêt certain pour la recherche, dans la perspective de combler les lacunes et les carences dont souffre cette question. En effet, les travaux de recherche disponibles ont rendu visibles certains aspects de la migration féminine ; celles portant sur les oppressions subies par ces femmes, basées sur l'ethnicité, la classe et le genre, ce qui est une réalité, mais leur visibilité dans l'espace économique, leur apport, leur capacité, leurs compétences, leur courage et leur résistance sont trop souvent occultés, de telle sorte que se développe

**MOHAMED KHACHANI**

---

(1) Commission mondiale sur les migrations internationales. [www.gcim.org](http://www.gcim.org)

une image tronquée des femmes migrantes : catégorie faible, vulnérable, soumise et victime de toutes sortes de discriminations<sup>(2)</sup>.

L'objectif de cette communication est de rendre plus visible la dimension économique de cette migration dans l'espace euro-méditerranéen, espace dans lequel le Maroc constitue un important foyer d'émigration. Dans ces flux, la migration économique féminine devient de plus en plus visible, la femme immigrée au même titre que l'homme investit le champ économique dans les pays d'accueil. Eu égard aux motivations, les liens de la migration avec l'argent sont directs et dans la plupart des cas quand la migration est autonome, la relation est de cause à effet. C'est en général, une situation de précarité ou celle visant l'amélioration des conditions de vie qui poussent les femmes à entreprendre le projet migratoire et à devenir des actrices actives et non passives de la migration.

L'examen de cette question renvoie à une série d'interrogations : comment la femme marocaine immigrée a investi le champs économique dans les pays d'accueil c-à-d l'épaisseur historique du phénomène? Quel est le profil de la femme marocaine immigrée dans cet espace économique? Quelle est la dimension de cette migration? Quels sont les secteurs investis et les formes de cette intervention, salariat ou activités indépendantes? Quel est l'impact de cette occupation du champ économique sur la condition de la femme marocaine immigrée?

Cette problématique à différents niveaux butte au niveau de l'analyse sur une carence documentaire notoire. Il y a un manque de statistiques et de données sociologiques, les statistiques disponibles sur la femme immigrée dans l'espace économique sont relativement rares et quand elles existent (dans certains pays d'accueil) elles sont souvent incomplètes, imprécises ou fragmentaires. De même, il existe peu d'enquêtes qualitatives sur la question.

Cette carence s'explique par le fait que la femme marocaine immigrée a occupé l'espace économique beaucoup plus tard que l'homme et par conséquent sa visibilité dans cet espace n'est devenue effective que durant les deux dernières décennies. Avant, même quand la question de la femme marocaine immigrée a été abordée, elle a été circonscrite dans des

---

(2) Malika Benradi. La mobilité des compétences féminines : vecteurs de changement et actrices du développement, In symposium Diaspora scientifique et intellectuelle en Europe et la mobilité Sud-Nord des personnes hautement qualifiées. Joensuu Yliopisto Academy Of Finland. 5-7 juin 2007.

domaines spécifiquement féminins comme la famille et les enfants. En dépit d'un certain intérêt pour la question féminine, à partir des années 80, la femme est restée fondamentalement l'actrice culturelle de l'immigration, l'homme l'acteur économique. Mais cette tendance semble se corriger et la femme investit de plus en plus l'espace économique à la recherche de meilleures conditions de vie<sup>(3)</sup>.

L'approche que nous adoptons est empirique fondée sur l'observation de la migration féminine à travers les rares enquêtes et études disponibles sur la question ; elle est également historique fondée sur l'analyse de l'évolution de cette migration.

## I- Les flux migratoires féminins du Maroc

Globalement, on peut distinguer trois phases dans l'émigration féminine marocaine:

- La première phase, celle des années 60 et du début des années 70 intéresse essentiellement la **population masculine**. Dans ce flux d'émigration économique, la femme marocaine était très peu présente.

- La deuxième phase voit l'arrivée de la femme marocaine dans les pays d'accueil dans le cadre du **regroupement familial** et rarement elle émigre seule. Ce cycle migratoire démarre dans les années 70 et engendre une implication certes timide mais soutenue de la femme marocaine dans le marché du travail.

Le regroupement familial prévu par les conventions bilatérales de main d'œuvre a été autorisé en vertu du principe selon lequel la famille offre un "cercle protecteur" qui favorise l'adaptation socioculturelle de l'immigré et garantit sa solvabilité économique<sup>(4)</sup>.

Ce phénomène a été très important en France (où, par exemple, la part des effectifs féminins dans la population totale marocaine est passée de 26,7% en 1975 à 39% en 1982<sup>(5)</sup>) En Belgique, aux Pays Bas et en

(3) En fait , les femmes marocaines expatriées commencent à investir tous les champs : l'enseignement supérieur, la recherche, la médecine, la pharmacie, l'architecture, le barreau, la justice, la littérature, la musique, le cinéma, ..

(4) ADRI : L'insertion socioprofessionnelle des femmes d'origine étrangère. Savoir et Perspectives. Juin, 1994. P 81.

(5) On enregistre la même tendance pour les autres ressortissantes maghrébines : le nombre d'Algériennes venant s'installer à la faveur du regroupement familial entre les mêmes échéances est dix fois supérieur à celui des hommes. La proportion des femmes

Allemagne, on relève la même tendance. Le regroupement familial a permis l'installation de nombreuses familles dans ces pays, par contre, il est resté, durant cette phase, marginal dans d'autres pays d'immigration récente comme l'Espagne et l'Italie.

Dans cette vague d'émigration, on retrouve globalement deux catégories de femmes : celles, en général d'origine rurale, qui continuent à vivre comme au pays se conformant à la division sexuelle du travail, à la distribution des rôles et des tâches qui découlent de l'organisation familiale de la société d'origine (s'occupant du foyer et des enfants), et celles qui, même sans expérience professionnelle, par nécessité ou influencées par les modèles véhiculés par la société d'accueil, ont commencé à travailler après être restées un certain temps inactives.

Par ailleurs, le développement de l'émigration familiale a provoqué un rajeunissement de la population immigrée. Les nouvelles générations arrivées à l'âge adulte se sont mises à la conquête de l'espace économique<sup>(6)</sup>, leur apparition dans cet espace s'inscrit dans la troisième phase de l'immigration.

Cette troisième phase est marquée par une nouvelle tendance des flux migratoires qui s'est développée à partir principalement de la deuxième moitié de la décennie 80. Les femmes migrent de plus en plus en leur qualité **d'entités économiques autonomes** et non à charge des migrants de sexe masculin. L'émigration féminine autonome est le fait de femmes surtout célibataires, parfois mariées avec ou sans enfants. Ces femmes souhaitant améliorer leurs conditions de vie arrivent dans les pays d'accueil à la recherche d'un travail. Leur départ correspond toujours à un désir d'émancipation par la migration. Dans ce groupe, de nombreuses étudiantes issues des classes moyennes et favorisées sont arrivées, avec un bac ou une maîtrise en poche, et toutes ne sont pas rentrées au pays à l'issue de leurs cursus universitaires.

Le profil de la communauté marocaine immigrée en Europe a beaucoup changé au cours des dernières décennies. Il tend notamment vers une

---

Tunisiennes présente également une tendance à la hausse passant de 30,9% en 1975 à 38,2% en 1982 pour atteindre 41,1% en 1990.

(6) Dans ce groupe, on retrouve celles qui ont brillé par leur réussite dans d'autres domaines: en politique : ministres( Rachida Dati, Gardes des Sceaux en France, Fadela Laanane , ministre de la culture en Belgique,..), sénatrices, députées, conseillères communales. D'autres se sont distinguées dans d'autres domaines, tels le spectacle (Saïda Churchill), la chanson (Sophia Mestari).

structure par sexe et par âge plus équilibrée, en raison, d'une part, de la féminisation et du rajeunissement de la population immigrée par l'arrivée massive des femmes et des enfants dans le cadre du regroupement familial et de l'émigration féminine autonome.

Selon l'enquête réalisée par le Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques (CERED) la part des femmes marocaines expatriées dépasse les 45%. Cette migration est relativement plus importante en France, au Royaume Uni et aux Pays Bas. Cette présence est relativement moins importante dans les pays d'immigration récente comme l'Espagne et l'Italie

**Tableau 1- Répartition (%) de l'ensemble des Marocains résidant à l'étranger selon le pays de résidence et le sexe**

Pays de résidence actuel	Sexe			Effectif
	Masculin	Féminin	Total	
Espagne	58,8	41,2	100,0	1997
France	52,4	47,6	100,0	5294
Allemagne	55,7	44,3	100,0	230
Italie	58,5	41,5	100,0	1408
Belgique	53,5	46,5	100,0	983
Hollande	52,9	47,1	100,0	868
Angleterre	52,4	47,6	100,0	126
Autre pays d'Europe	57,1	42,9	100,0	42
Total	54,6	45,4	100,0	10948

**Source** : CERED (Haut Commissariat au Plan) : l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des Marocains Résidant à l'Etranger ( MRE) dans les pays d'accueil, 2005. P 22.

Par groupe d'âge, cette migration est plus concentrée sur la tranche d'âge 15-59 ans qui regroupe plus des deux tiers des femmes migrantes.

**Tableau 2- Répartition (en %) des Marocains résidant à l'étranger par groupes d'âge**

Groupe d'âges	Hommes	Femmes	Total
moins de 15 ans	50,6	49,4	100,0
	26,9	31,5	29,0
15-59 ans	55,1	44,9	100,0
	68,8	67,4	68,2
60 ans et+	83,0	17,0	100,0
	4,3	1,1	2,8
Total	54,6	45,4	100,0
	100,0	100,0	100,0

Source : CERED(HCP): idem. P 25.

Au Royaume Uni, les femmes marocaines sont plus nombreuses que les hommes, on estime leur effectif à 40.000 sur une population migrante totale de 60.000. C'est l'un des rares pays où se sont les femmes qui ont émigré en premier et les hommes ont suivi après. Les femmes travaillaient au départ dans l'hôtellerie, la restauration et l'agriculture<sup>(7)</sup>.

Le cas espagnol paraît intéressant du fait de la croissance particulièrement rapide de l'effectif migratoire féminin dans ce pays durant la dernière décennie. En 2005, les femmes marocaines (170 498) représentaient le tiers de l'ensemble des Marocains en Espagne. Ce degré de féminisation est plus important que celui des ressortissants de certains pays comme l'Egypte (23,4%), l'Algérie (24,1%), la Tunisie (27,8%), la Turquie (31,1%) et la Jordanie (31,8%). Il est moins important que celui d'autres pays comme la Syrie( 36,7% ) ou le Liban( 36%). Mais en terme d'effectif, le nombre de femmes marocaines demeure le plus important.

Dans les pays du Golfe, les femmes représentent une proportion

(7) Abdellah Alaoui (directeur de banque à Londres) : La contribution économique des femmes marocaines immigrées en Angleterre. In colloque organisé par le Conseil de la Communauté Marocaine à l'Etranger(CCME) sur le thème : Marocaines d'ici et d'ailleurs: Mutations, défis et trajectoires. Marrakech. 19-20 décembre 2008

importante de l'effectif migratoire. La seule estimation disponible concerne les Emirats Arabes Unis où sur la base des informations recueillies localement, 70% de migrants sont de sexe féminin et 30% de sexe masculin. C'est une population qui vit dans un contexte socio-économique particulier, qui est astreinte à des normes juridiques particulières s'inspirant des traditions locales, sans rapport avec les normes universelles (l'institution de la kafala, l'absence d'une législation moderne de travail,) ; et qui est confrontée, par conséquent, à des problèmes particuliers<sup>(8)</sup>.

## II - Les déterminants de l'émigration féminine

Au Maroc, la migration est devenue un phénomène sociétal voire même une culture, des Marocaines n'hésitent plus à se lancer dans l'aventure migratoire voire à risquer leurs vies en émigrant clandestinement dans des embarcations de fortune ( les pateras).<sup>(9)</sup>

Si l'émigration dans le cadre du regroupement familial avait des causes essentiellement culturelles, l'émigration féminine autonome a des causes fondamentalement économiques; la crise qui a frappé l'économie marocaine à partir de la fin des années 70 a engendré des disfonctionnements qui se sont intensifiés à partir du début de la décennie 80. Les mesures prises dans le cadre du Programme d'Ajustement Structurel ont permis de réaliser certaines performances au niveau des équilibres financiers, mais leur impact sur l'emploi en général et l'emploi des femmes en particulier a été très négatif. Les femmes sont plus affectées par le chômage à cause de leur statut socio-économique qui les place invariablement dans les groupes les plus vulnérables de la population.

L'extension du chômage demeure donc la principale cause d'émigration féminine autonome. La plupart de ces femmes sont pauvres, peu éduquées et issues souvent du milieu péri- urbain; le facteur principal qui explique leur vulnérabilité est la détresse économique dans laquelle vivent leurs familles. Les femmes diplômées ou à statut économique plus élevé sont moins nombreuses. Au Maroc, l'analyse de la population active fait ressortir une intégration croissante de la femme au marché de l'emploi. En effet, le taux de féminisation de la population active est passé de 19,7% en 1982 à 27,6% en 2007. Cette remarquable évolution est le produit de l'ouverture enregistrée

(8) Voir Mohamed Khachani : Les Marocains dans les pays arabes pétroliers. Publications de l'Association Marocaine d'Etudes et de Recherches sur les Migrations. Rabat 2008

(9) Le journal espagnol ABC du 23 Juin 1999 rapporte le cas d'une patera qui a été interceptée par la Guardia Civil avec, à son bord, un passeur et 15 femmes marocaines.

au Maroc en matière des droits des femmes. Mais cette féminisation prononcée butte contre un certain nombre d'obstacles ; les femmes sont encore victimes de discrimination en matière d'emploi en particulier en milieu urbain.

Tableau N°3

Les indicateurs du chômage selon le milieu de résidence et le sexe

Indicateurs	Rural	Urbain	Ensemble
- Population active en chômage (en milliers)	206	886	1 092
- Taux de féminisation de la population active en chômage (en %)	14,3	30,3	27,3
- Taux de chômage (en %)	3,8	15,4	9,8
- Taux de chômage selon le sexe (en %)			
. Masculin	4,8	13,9	9,8
. Féminin	1,7	20,8	9,8

Direction de la Statistique (HCP) : Activité, emploi, chômage. 2008

Même si le taux de pauvreté a régressé passant de 19% en 1998-1999 à 14,2% en 2004, les femmes demeurent plus vulnérables que les hommes. Cette situation s'explique par le faible niveau des revenus, faiblesse aggravée par le non respect du salaire minimum légal, discrimination dont sont victimes les femmes plus que les hommes, même dans certains secteurs structurés comme l'industrie de la confection. Le salaire minimum légal demeure, certes, une norme juridique, mais ne semble pas avoir d'effet contraignant. Cette norme est respectée principalement dans des branches demandant une certaine qualification et dans les grandes entreprises.

Ainsi, le différentiel des salaires demeure motivant pour s'expatrier. Cet écart, même corrigé par le pouvoir d'achat de la monnaie, demeure important et exerce un puissant attrait sur les migrantes potentielles. Le salaire moyen, beaucoup plus élevé dans les pays du Nord, évolue en fonction du coût de la vie. Au Maroc, le Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) fixé à 183 Euros environ, apparaît très faible comparé à certains pays de l'Union Européenne : Luxembourg ( 1403 Euros), les Pays Bas ( 1265 Euros), la



Belgique ( 1186 Euros), la France ( 1173 Euros), le Royaume Uni ( 1083 Euros), l'Espagne ( 537 Euros) et le Portugal ( 498 Euros).

A cet égard, la part des « **working poors** » c'est à dire les femmes qui ont un emploi mais qui reçoivent des rémunérations trop faibles pour vivre décemment, demeure importante. Dans les villes comme dans les campagnes, un grand nombre de candidates à l'émigration appartient à cette catégorie.

Mais si les causes économiques sont autant de facteurs d'émigration, l'idée d'émigrer peut ne pas se manifester chez des candidates potentielles. L'incubation du projet d'émigrer est souvent enclenchée sous l'effet d'autres facteurs d'attraction qui sont fondamentalement d'ordre socio-psychologique: l'image de réussite sociale<sup>(10)</sup> qu'affichent les immigrés (es) de retour au pays pendant leurs vacances annuelles; la révolution de la communication qui renforce par l'image diffusée inondant l'espace audiovisuel marocain, le mythe de l'occident; la multiplication des moyens de transport rendant plus facile et moins cher l'accès aux destinations lointaines, la proximité géographique de l'Europe ( à 14 km des côtes marocaines ). Enfin, l'existence dans les pays de destination d'une demande de travail spécifique répondant pour des raisons de coût et de flexibilité aux besoins d'un marché secondaire, caractérisé par des emplois précaires et/ou socialement indésirables pour les populations autochtones.

Vers les pays du Golfe, les motivations de la migration féminine sont en

(10) Dans le cadre d'un travail de recherche que nous avons co-dirigé sur le travail des enfants au Maroc, il est intéressant de raconter l'histoire d'une petite bergère de 9 ans habitant un village du nord du Maroc et qui, sollicitée pour répondre à une question sur ses aspirations pour l'avenir, avait formulé une réponse tranchée : " moi , je veux émigrer en Espagne" ( les autres réponses dans ce sens émanaient de jeunes filles plus âgées: 12-14 ans et surtout citadines ). Comment une petite fille rurale d'un tel âge pourrait-elle avoir un projet d'avenir aussi lourd de conséquences ?

L'étude de ce cas a permis de relever que cette aspiration s'explique par la fascination exercée par une femme du village qui a émigré en Espagne en laissant le mari s'occuper des enfants et du foyer. Cette femme migrante a construit une grande maison au village et chaque fois qu'elle revenait en vacances, elle étalait des signes d'enrichissement. Cette femme incarne dans l'imaginaire de la petite bergère, le symbole de la réussite sociale, au même titre que l'incarnent pour les garçons les hommes immigrés. In Khachani,M, Benradi,M, Guesous, Ch, et Tebbaa, J et autres, 1995 : Le travail des enfants au Maroc. Association Marocaine d'Aide à l'Enfant et à la Famille. Casablanca. 1995. Document non publié.

général les mêmes, mais avec certaines spécificités. La fermeture des frontières en Europe, l'appartenance à la sphère culturelle arabo-musulmane (langue, religion,) et les opportunités d'emploi (travaux domestiques, coiffure, nursing, hôtellerie ) constituent les principaux facteurs d'appel.

Autant de facteurs qui ont engendré une forte propension de la femme marocaine à émigrer et un changement dans la réaction sociale à l'égard du projet migratoire. Selon une enquête réalisée au Maroc, le projet migratoire de la femme, même célibataire, est approuvé ou toléré à la fois par deux échantillons distincts sélectionnés : les migrants actuels et les non migrants à hauteur respectivement de 53,3% et 24,8% en milieu rural et 53,6% et 43,3% en milieu urbain<sup>(11)</sup>.

### **III- Le profil de la femme marocaine immigrée dans l'espace économique**

A la lumière de l'évolution tracée de l'immigration féminine, quel profil peut-on dresser de la femme marocaine dans l'espace économique des pays d'accueil, sachant que l'effectif migratoire correspond à un ensemble hétérogène, à une grande diversité de situations, d'itinéraires, de formes d'insertion et de potentialités socio-économiques et culturelles ?

C'est une femme en général plus jeune que l'homme, d'immigration assez récente, une féminisation retardée certes mais accélérée avec une part sans doute importante de jeunes filles de la seconde génération ayant acquis ou non la nationalité du pays d'accueil.

En ce qui concerne le niveau d'instruction, un grand nombre de femmes marocaines migrantes sont analphabètes, sans qualification, surtout celles qui ont émigré dans le cadre du regroupement familial ; les plus instruites sont des jeunes, celles de la deuxième génération ou celles appartenant à la vague récente d'immigration ou celles ayant poursuivi des études et préféré rester dans les pays d'accueil.

La proportion des migrantes marocaines n'ayant jamais ou pas encore fréquenté l'école, est de 29,2%, celles des migrantes ayant un niveau secondaire est de 35,8%, alors que presque 15% ont un niveau supérieur.

---

(11) Voir l'enquête INSEA : Les Marocains résidant à l'étranger. Al Maarif Al Jadida. Rabat.2000.

**Tableau N° 4**  
**Niveaux d'instruction des femmes marocaines migrantes dans**  
**les pays de l'OCDE**

	<b>Niveaux</b>	<b>Primaire</b>	<b>Secondaire</b>	<b>Tertiaire</b>	<b>Total</b>
1990	Femmes	215807	38027	30174	284008
	Total Migrants	527762	95745	87421	710928
2000	Femmes	332985	76572	58873	468430
	Total	764738	190815	155994	1111547

Source : F.Docquier, L.Lowell, A.Marfouk : « A gender assessment of the brain drain » IZA, December 2007.

L'insertion de ces femmes dans le marché du travail se fait différemment selon des catégories se distinguant par leur statut juridique et social:

-les femmes entrées clandestinement aux pays d'accueil se différencient par leur statut d'illégalité. Ces femmes victimes de leur fragilité juridique occupent des emplois plus précaires ( services domestiques, restauration, agriculture), perçoivent des salaires plus bas et ont des horaires de travail plus longs.

-Les femmes de courants migratoires anciens connaissent souvent une situation précaire dans le marché de l'emploi et ne se distinguent des clandestines que par la légalité de leur séjour.

-les femmes naturalisées "noyées" du fait de la naturalisation parmi les autochtones se prêtent difficilement aux études mais sont plus avantagées du fait de leur statut.

-la seconde génération se démarque, par contre, par un niveau d'instruction et d'aspirations plus élevées. Les jeunes filles de cette génération se dirigent principalement vers le tertiaire structuré (commerce, banque, etc) , pour les naturalisées, les emplois de la fonction publique sont également ouverts.

-Les femmes immigrées diplômées, même si elles occupent une position privilégiée, leur arrivée conduit assez souvent à un déclassement prononcé et durable vu les conditions actuelles du marché du travail.

-Les cadres (chercheuses dans des laboratoires, enseignantes, cadres d'entreprises,etc) ainsi que les indépendantes et les entrepreneures voient

leur nombre augmenter avec le rajeunissement et la féminisation croissante de la population migrante.

Le Maroc comme les pays du Sud est devenu pourvoyeur de compétences. Cette fuite des cerveaux est encouragée par les politiques publiques dans les pays développés et par des motivations personnelles animées d'un désir de réussite individuelle.

#### IV- Les secteurs d'emploi

Nous ne disposons pas de statistiques complètes sur les secteurs investis par la femme au travail. L'entreprise est d'autant plus complexe qu'il existe un marché de l'emploi parallèle où les femmes travaillent au noir et que par ailleurs, les naturalisations créent souvent des confusions dans les statistiques.

Les emplois occupés par les femmes migrantes dépendent de leurs profils. Pour celles non ou peu qualifiées et qui constituent l'effectif le plus important, elles investissent principalement certains secteurs comme les services, l'agriculture et l'industrie.

**Tableau N°5**  
**Secteurs d'emploi des migrants marocains par sexe en %**

Secteurs	Sexe		
	Hommes	Femmes	Total
Agriculture, forêt et pêche	8,8	2,6	7,2
Industrie	30,0	16,4	26,4
BTP	22,2	1,3	16,8
Commerce	10,2	14,1	11,2
Transport, entrepôt et communication	6,9	3,9	6,1
Réparation	2,9	-	2,2
Administration générale	2,4	6,9	3,6
Services sociaux fournis à la collectivité	6,0	24,1	10,7
Autres services	10,5	30,2	15,7
Total	100,0	100,0	100,0

Source : CERED( HCP ) : op.cit, p 137.

Selon l'enquête menée par le CERED, la répartition de l'emploi des Marocains expatriés par sexe et par catégories socio- professionnelle fournit des informations intéressantes sur les secteurs investis par les femmes migrantes:

Le secteur d'activité qui absorbe le plus de main d'œuvre féminine, qu'elles soient migrantes autonomes ou arrivées dans le cadre du regroupement familial, est sans doute le tertiaire. Ce secteur enregistre une offre considérable d'emplois à durée déterminée, flexibles, généralement peu qualifiés, et donc boudés par les femmes autochtones, à laquelle l'immigration offre une réponse adéquate. Ces emplois sont situés en dehors de l'échelle de la promotion sociale et donc sans attrait pour les autochtones et sont considérés comme une extension des activités réalisées par les femmes dans la sphère privée. Les femmes autochtones se déchargeant des tâches domestiques ou assimilées sur les femmes migrantes, celles-ci occupent des emplois domestiques en laissant leur(s) propre(s) enfants aux soins d'autres femmes (de la parenté ou des personnes recrutées à cet effet). Dans ces conditions, l'enrichissement matériel de la migrante s'accompagne d'un appauvrissement affectif et psychique de ses enfants.

En général, les femmes migrantes sont en grande majorité recrutées dans les emplois de service: commerce, restauration, travaux de nettoyage et surtout, comme on vient de le souligner, les services domestiques (femmes de ménage, cuisinières, nurses, baby-sitter, assistantes pour personnes âgées, etc).

Les données disponibles pour certaines pays confirment cette prépondérance de l'emploi tertiaire. En France, par exemple, nous disposons des données suivantes pour les femmes maghrébines:

**Tableau N°6**  
**Actives maghrébines occupées dans le secteur tertiaire en France**

	Algériennes	Marocaines	Tunisiennes	Total
Population active(1)	64.830	52.235	20.864	137.929
Emploi dans le tertiaire(2)	59.773	45.868	16.912	122.563
(2)/(1)	92,2%	87,8%	81,1%	88,8%

Source : INSEE : Enquête sur l'emploi, mars 2000

Près de 9 marocaines immigrées sur 10 sont employées dans le tertiaire. Mais si la tendance est à la croissance de l'emploi tertiaire chez la population marocaine, ce tertiaire est cependant plus instable et moins qualifié que le tertiaire occupé par les Françaises. Les Marocaines en particulier se substituent aux Espagnoles dans les services domestiques<sup>(12)</sup>.

En Espagne, l'importance du travail domestique surtout dans les grandes villes s'explique, comme le note Pablo Pumares, par l'essor que connaît la classe moyenne dans ce pays à partir de la décennie 80. L'extension du modèle "couple moderne avec enfants" accule les conjoints qui travaillent à faire appel à des employées de maison. Comme ces couples préfèrent que les domestiques résident avec eux et que les Espagnoles "répugnent" à cette condition, cela convient mieux, par exemple, aux migrantes du Sud comme les Marocaines qui économisent ainsi les dépenses du loyer<sup>(13)</sup>.

En Italie, on retrouve la même situation. Depuis 1990, les visas d'entrée en Italie pour motif de travail sont octroyés quasi exclusivement à celles qu'on appelle les "collaboratrices domestiques".

Une autre forme d'emplois signalée en France et qui échappe à la réglementation est la sous-traitance. Ici, la demande de main d'œuvre féminine augmente notamment dans les entreprises de nettoyage industriel. L'interdiction d'employer des étrangères dans le secteur public est contournée par la solution de la sous-traitance qui n'offre pas les mêmes prestations sociales aux femmes employées.

Enfin, le secteur de la prostitution occupe également des femmes immigrées ; l'existence de réseaux de prostitution où sont impliquées des Marocaines est signalée de temps en temps par les médias<sup>(14)</sup> ou par certaines ONG, telles les ONG Espagnoles l'IOE et l'ACSUR. Ces réseaux abusent ainsi de la vulnérabilité de ces migrantes et de la fragilité de leur statut juridique, la plupart d'entre elles étant en situation irrégulière<sup>(15)</sup>.

Dans les pays du Golfe, l'emploi des femmes immigrées marocaines est

---

(12) ADRI. Op.cit.

(13) Pablo Pumares: « Structure démographique et socio professionnelle/radiographie de la population marocaine immigrée régularisée en 1991 ». in : l'Annuaire de l'émigration. Maroc. Afrique- Orient Casablanca 1994

(14) Al Masae du 11/09/2007 et en particulier le numéro spécial de l'hebdomadaire AIMichaâl N° 78 du 27 juin -3 juillet 2006

(15) Tel Quel N° 166 du 1er janvier 2009.

relativement important, elles enregistrent une forte présence dans les services domestiques (nurses, femmes de ménage,...) et dans l'industrie du « divertissement ». Mais, il est fréquent que les emplois occupés ne correspondent pas à l'activité indiquée dans le contrat du travail et assez souvent ces femmes sont victimes de réseaux de prostitution.

Cette importance de l'emploi féminin dans le tertiaire s'explique par les facteurs suivants :

- L'accès, après le « boom pétrolier », de larges couches de la population des pays du Golfe à des services tels ceux dispensés par les femmes de ménage, les gouvernantes, les nurses et les accompagnantes, emplois réservés exclusivement aux femmes.

L'interdiction faite aux femmes autochtones, dans les pays du Golfe, d'exercer certaines activités<sup>(16)</sup> (particulièrement dans les services hôteliers).

Enfin, certaines fonctions, sans être interdites, sont sanctionnées socialement. Par conséquent, les énormes besoins de main d'œuvre sont satisfaits par le recours à la main d'œuvre étrangère sans que des efforts particuliers soient faits pour recruter la force de travail féminine autochtone<sup>(17)</sup>.

En Espagne, l'agriculture est un secteur demandeur de la main d'œuvre féminine. A cet égard une convention a été signée entre l'Agence Nationale de la Promotion de l'Emploi et des Compétences et la commune de Cartaya en Espagne pour recruter cette main d'œuvre. Cette convention est conclue pour une période d'une année renouvelable par tacite reconduction. Elle a permis le recrutement de 1.200 ouvrières agricoles en 2005, 9905 en 2007 et prévoit un recrutement de 12.000 en 2008. Les migrantes sont en majorité d'origine rurale, elles travaillent trois mois à la collecte des fraises et perçoivent un salaire journalier de 32,45 Euros par jour, soit plus de 7 fois le SMAG marocain ( Salaire minimum agricole garanti) qui ne dépasse pas les 4,6 Euros par jour, le logement étant assuré par l'employeur.

Les critères de sélection de ces femmes obéissent à des normes strictes ; les candidates doivent avoir moins de quarante ans, être mères de famille et obtenir l'autorisation de leurs époux. Elles doivent selon les termes du contrat impérativement revenir au Maroc.

(16) En Arabie Saoudite, par exemple, on estime que l'octroi du droit de conduire à la femme permettrait d'économiser 100.000 emplois occupés par des chauffeurs étrangers.

(17) Philippe Fargues : Réserve de main d'œuvre et rente pétrolière. Etude démographique des migrations du travail vers les pays arabes du Golfe .Beyrouth. CERMOC. 1980.

Force est de constater cependant qu'une autre catégorie de femmes migrantes, moins importante, investit les activités entrepreneuriales et indépendantes.

## **V - Travailleuses indépendantes et entrepreneures**

Le mouvement de création d'activités indépendantes par les migrantes marocaines (entreprises, professions indépendantes,) constitue une forme particulièrement originale d'intégration dans les sociétés d'accueil.

Les motivations sont très diverses et souvent multiples. Pour les unes, c'est avant tout le goût d'autonomie et d'indépendance, le désir d'entreprendre qui sont à l'origine de leur projet; mais pour la plupart, cette initiative est la conséquence de la conjoncture économique et présente souvent la seule issue à une situation de précarité. Le développement du statut d'indépendante apparaît ainsi comme la conséquence des discriminations subies dans le marché du travail, les femmes subissant doublement la discrimination en tant que migrantes et en tant que femmes.

Pour beaucoup de femmes, le recours à l'auto-emploi sous forme de micro-entreprise individuelle, s'impose à elles du fait de la situation difficile sur le marché de l'emploi; un grand nombre de ces femmes ont créé leur entreprise après un long parcours de travail temporaire et de chômage. L'atout réside dans l'existence d'un marché constitué par la communauté marocaine qui peut, grâce à ces femmes, satisfaire des besoins spécifiques comme la restauration, la pâtisserie, la coiffure, l'organisation de fêtes, la confection traditionnelle, etc.

Pour ces femmes migrantes, créer sa propre entreprise signifie « créer son emploi » et ne plus dépendre des aléas du marché du travail<sup>(18)</sup>. Cependant, ce projet demeure « un parcours de combattant ». L'entreprise n'est pas facile parce que la femme marocaine immigrée devra convaincre non seulement l'extérieur dans l'espace public, mais elle devra convaincre aussi sa famille et son entourage, ce qui dans son cas est un véritable défi.

Une fois la décision avalisée par la famille, le soutien familial devient important pour la réussite du projet. Il y a une forte intervention de la famille ou de la communauté ethnique dans la réalisation du projet, dans l'aide à la gestion et dans des tâches particulières comme la conquête de marchés ou de débouchés.

---

(18) Ruth Padrum, (sous la direction de): Vivre et entreprendre en France, IRFED 1990



Cette question souffre des mêmes contraintes méthodologiques, les études sur les femmes immigrées ayant le statut d'"indépendants" ou d'entrepreneurs sont rares et encore plus quand il s'agit d'une catégorie spécifique comme les Marocaines.

Selon l'enquête réalisée par le CERED, les femmes ayant les statuts d'employeurs et indépendantes représentent 5% des femmes migrantes, les hommes 10,9% du collectif masculin, la moyenne pour les deux sexes s'élève à 9,4% , ce qui dénote l'importance relative de l'entrepreneuriat féminin.

En France, les organismes ou associations d'aide à la création d'entreprises constituent des sources d'information pour les études sur la question.

Depuis 1990, l'IRFED( Institut de Recherche et Formation Education et Développement) a mis en place une action pilote de formation à la création d'entreprises<sup>(19)</sup> avec des femmes de cultures, origines et nationalités diverses, au chômage de longue durée ou bénéficiaires du RMI( Revenu Minimum d'Insertion) mais toutes porteuses d'un projet de création d'entreprise.

Chaque année, environ 600 femmes s'adressent à l'IRFED EUROPE pour une demande de formation ou d'appui, environ 75% sont immigrées ou issues de l'immigration, originaires d'environ 50 pays différents dont le Maroc (15% des stagiaires entre 1993 et 2000 sont maghrébines). Les unités créées par les Maghrébines concernent principalement les services marchands: restauration, hôtellerie, coiffure, commerce alimentaire et non alimentaire et services divers. Ces activités se sont diversifiées quant à leur contenu et quant à leur clientèle, elles peuvent ou non être liées à un savoir faire d'origine et cibler ou non une clientèle mixte.

En Italie, le projet piloté par une coopérative " Progetto Integrazione" à Bologne, a pour objectif de former des femmes pour l'entrepreneuriat dans le secteur de la confection sur mesure et de la réparation des vêtements.

(19) Les formations sont gratuites et se déroulent en trois phases: La première est consacrée à la prise de contact et à l'étude des différents projets pour en déterminer la viabilité. La deuxième consiste en un stage de six semaines complètes, au cours duquel les participantes vont se familiariser avec les principaux aspects de la création d'entreprise (étude de marché, marketing, comptabilité, gestion, structures juridiques, plan de financement, fiscalité, vente). Enfin, une troisième phase prolonge le stage par un suivi individuel ou collectif des créatrices.

Voir <http://www.irfed-europe.org/methodes.htm>

Pour d'autres pays, nous ne disposons que de données fragmentaires et éparses. En Belgique, le groupe le plus important des entrepreneurs extra communautaires est celui des Marocains, soit 8% du total. Des Marocaines font très probablement partie de cet entrepreneuriat ethnique ("ethnic niche" ou "créneau ethnique"), constitué de l'ensemble de petits magasins, restaurants, services et entreprises artisanales.

Aux Pays Bas, les femmes représentent 12% des entrepreneurs marocains<sup>(20)</sup> Certains témoignages rapportés par August CHOENNI le confirment; l'une de ces femmes ayant réussi à monter un commerce florissant de vêtements de cuir et agissant en femme moderne et ambitieuse déclare: "je ne veux rien d'autre qu'être maîtresse de mon destin". Une autre justifie ainsi son projet : «le désir de montrer aux gens ce que j'étais capable d'accomplir après mon divorce". Une troisième exprime sa fierté de réussir à concilier entre ses responsabilités de patronne et ses devoirs familiaux et conjugaux.

## **VI - Les incidences de la migration féminine :**

Ces incidences sont à saisir à deux niveaux : au niveau de la condition de la femme migrante et au niveau de l'impact économique sur le pays d'origine.

### ***(i) Sur le statut de la femme migrante : Du statut de sujet familial à celui d'acteur économique :***

En dépit des difficultés auxquelles demeure confrontée la femme marocaine pour s'intégrer dans les sociétés d'accueil, son implication dans l'espace économique a eu des effets positifs sur sa condition au sein de la famille. En effet, l'immigration économique constitue un facteur de mutation

---

(20) Ministère des affaires économiques : Ondernemer-Shap monitor 2006. Une success story impressionnante mérite d'être citée, Rahma El Mouden, 48 ans ; elle a été nommée "Amstellodamienne de l'année" en 2005, et a été reçue par la reine. Poussée par sa famille à épouser un Marocain déjà installé aux Pays-Bas, Rahma débarque à Amsterdam à l'âge de 16 ans, et deux ans après, elle est déjà mère de deux enfants. Contrairement à beaucoup de ses compatriotes, elle apprend rapidement le néerlandais, tout en travaillant comme femme de ménage. En 1997, elle décide de monter sa propre compagnie de nettoyage avec sept de ses collègues. Dix ans plus tard, son entreprise : Nettoyage Multiculturel d'Amsterdam emploie 330 personnes et affiche 5,5 millions d'euros de chiffre d'affaires. Son succès s'explique largement par la motivation d'une équipe constituée majoritairement de femmes immigrées et dans laquelle l'entreprise investit réellement, en assurant une formation professionnelle et linguistique.

du statut de la femme; de sujet familial, elle devient un acteur économique. En investissant l'espace public, elle s'affranchit des contraintes de l'espace privé.

Pour nombre de femmes immigrées, l'insertion dans l'espace économique est l'occasion de s'émanciper des liens et contraintes qu'impose la famille traditionnelle; les revenus perçus constituent pour les femmes un instrument de conquête de l'autonomie et un objectif d'enrichissement à terme de la cellule familiale.

Ainsi, la femme salariée ne dépend plus totalement du mari, elle participe au budget familial, à la gestion du foyer, au choix des placements de l'épargne, comme elle intervient de plus en plus dans les décisions importantes du ménage.

Le facteur financier est sans doute la cause fondamentale qui incite le mari à s'affranchir des différentes contraintes sociales pour laisser sa femme travailler. Cette décision qui pour certains immigrés tels ceux originaires de la région du Rif au Nord du Maroc, réputés être très conservateurs<sup>(21)</sup>, constitue une véritable révolution, est favorisée par un relâchement du contrôle social et en particulier l'absence du contrôle social familial.

Ce motif de soutien familial, se retrouve également chez les immigrées célibataires qui pour la plupart ont une responsabilité vis à vis de leurs parents restés dans les pays d'origine. L'absence de contrôle social accule ces migrantes à occuper des emplois qui transgressent parfois les normes et les traditions afin de répondre à l'image de réussite sociale associée aux migrants et migrantes.

Ce sentiment d'autonomie voire même d'indépendance se confirme encore plus chez les femmes migrantes ayant le statut d'"indépendants" ou d'« entrepreneurs ».

### ***(ii) L'impact sur la société d'origine :***

Enjeu essentiel de la problématique migratoire à la fois aux niveaux micro-économique et macro-économique, les transferts des fonds constituent une source appréciable de devises pour les finances du pays

---

(21) Et qui résident principalement aux Pays Bas et en République Fédérale d'Allemagne. cf. Khamlichi F: " l'honneur et l'émigration dans la région du Rif Central( ville d'Al Hoceima et tribu des Béni Ouriaghel)". DES en Sociologie. Faculté des Lettres .Rabat.

d'origine<sup>(22)</sup>. Le Maroc est classé parmi les 10 premiers pays au monde percevant les transferts des expatriés. Entre 1970 et 2006, le volume de ces transferts officiels (en valeur nominale) a été multiplié par près de 149,5 fois passant de 320 millions à 47.833,8 millions de dirhams ( 1Euro = environ 11 dirhams)

Les femmes migrantes contribuent au développement économique de leur pays d'origine par les envois de fonds et par les investissements réalisés.

Bien que l'on sache peu de choses sur les différences de comportement à l'égard des transferts de fonds entre les hommes et les femmes migrants, certains éléments laissent penser que les secondes envoient une plus grande partie de leur revenu à leur famille. Dès lors que les femmes migrantes gagnent souvent moins que leurs homologues masculins, elles ont une propension à épargner et par conséquent à envoyer des fonds relativement plus importante. C'est particulièrement vrai pour la femme migrante au Royaume Uni pour lesquels les informations sur les transferts sont disponibles. Dans ce pays, on estime que sur un total, de 2,5 milliards de dirhams de transferts, 65% de ce montant sont effectués par des femmes migrantes soit 1,5 milliards de Dhs.<sup>(23)</sup>

L'émigration dans les pays du Maghreb, étant fondamentalement une émigration économique, le comportement économique de la migrante est assez typé : les revenus sont affectés en priorité à la satisfaction des besoins fondamentaux de l'immigrée et de sa famille. Une partie de ces revenus est épargnée et réservée à l'investissement afin de préparer une éventuelle réinsertion dans le pays d'origine.

En fait, l'investissement de prédilection demeure l'achat ou la construction d'un logement. Il s'agit là d'un symbole de la réussite sociale aussi bien pour l'immigrée que pour son entourage. Selon une étude de la Banque Européenne d'Investissement, les affectations des transferts se répartissent ainsi dans les 3 pays du Maghreb.

---

(22) Voir : Mohamed Khachani : Les Marocains d'ailleurs. Publications de l'Association Marocaine d'Etudes et de Recherches sur les Migrations. Rabat 2006.

(23) Abdellah Alaoui (directeur de banque à Londres) : La contribution économique des femmes marocaines immigrées en Angleterre. In colloque organisé par le Conseil de la Communauté Marocaine à l'Etranger( CCME) sur le thème : Marocaines d'ici et d'ailleurs: Mutations, défis et trajectoires. Marrakech. 19-20 décembre 2008

**Tableau N° 7 : Les affectations des transferts dans 3 pays de l'Afrique du Nord (%)**

Affectations	Maroc	Algérie	Tunisie
Besoins quotidiens de la famille	46	45	-
Dépenses d'éducation	31	13	23
Dépenses de logement	16	23	34
Investissement	5	8	18
Autres	2	11	25

**Source** : FEMIP, Op cit BEI, 2005. FEMIP - Facility for Euro-Mediterranean investment and partnership - Study on improving the efficiency of workers remittances in Mediterranean countries, European Investment Bank

Cette importance de l'investissement dans « la pierre » est confirmée par plusieurs enquêtes effectuées au Maroc.<sup>(24)</sup>,

Dans les pays arabes, le Maroc se démarque par un fort taux des transferts en provenance des pays du Golfe. La moyenne la plus élevée des transferts par habitant est enregistrée aux Emirats Arabes Unis (111.986 Dirhams) suivis par le Bahreïn (56.250 Dhs) et l'Arabie saoudite (28.897 Dhs) alors que la moyenne générale des transferts par migrant au Maroc ne dépasse pas les 13.188 Dhs. Si on compare cette moyenne à celle enregistrée dans les pays européens, on constate que cette moyenne atteint en France 16.357 Dhs, en Italie, 14.567 Dhs, en Allemagne 13.650 Dhs et en Espagne 10.514 Dhs<sup>(25)</sup>.

Sur le plan social, les transferts des migrantes, les placements qu'elles effectuent dans leur pays d'origine, ont favorisé, l'amélioration des conditions de vie des familles restées au pays. Les dépenses sont affectées aux besoins de la famille, à la garde des enfants et à leur éducation.

## Conclusion

Les flux migratoires marocains à destination des pays d'accueil sont appelés à connaître plus de mixité sous le poids de la féminisation croissante de la population active et du chômage.

(24) Mohamed Khachani : Migration et développement en Afrique du Nord. Nations Unies. Commission Economique pour l'Afrique . Bureau de l'Afrique du Nord. Mars 2007

(25) Ces chiffres sont calculés sur la base d'un effectif approximatif des migrants en situation régulière dans ces pays où la proportion des irréguliers est relativement importante.

La femme marocaine immigrée est devenue ainsi visible dans l'espace économique des pays d'accueil. Cette actrice de l'immigration ne peut plus être figée dans une image qui évolue plus lentement que la réalité. Étudiée jusque là sous le prisme de la soumission à la communauté et résumée à des rôles visant à la reproduire « gardienne de la tradition », elle tente d'exister en tant qu'individu autonome et indépendante.

Si au départ, le travail de la femme marocaine immigrée était perçu comme une atteinte à l'intégrité du groupe, comme une transgression des codes de l'honneur, la situation a beaucoup changé entre temps; l'entrée en activité des femmes dans l'espace économique- comme le note A. LEBON "constitue un phénomène irréversible qui a pour effet de rejeter dans la catégorie des clichés l'image de référence de la femme immigrée, mère de famille nombreuse et inactive"<sup>(26)</sup>.

La femme marocaine investissant le champs économique transgresse le code de la tradition que ce soit en tant que salariée et encore plus quand elle a le statut de travailleur indépendant, et comme le note F. Mernissi, " le fait d'entreprendre détruit le harem en tant que concept spatial et mental pour ouvrir à la femme tous les espaces de la création, de la production, de la créativité et de l'innovation"<sup>(27)</sup>.

---

(26) A. LEBON: Les étrangères en France: une situation en voie de transformation rapide" in MIGRANTS\_FPRMATION N° 54. 1983.p55.

(27) Fatima Mernissi: colloque" Pour une dynamique de l'entrepreneuriat féminin au Maroc" ESIG. Casablanca les 13 et 14 Mai 1995